

**Conférence d'ancrage du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)  
Sur le thème «Opportunités et Défis: Climat et utilisation des terres dans le Bassin du Congo»  
8 au 9 octobre 2014 à Brazzaville, Congo**

Marché des Idées sur :

**« Gouvernance et utilisation des terres » dans le contexte des  
changements climatiques en Afrique Centrale.**

8 octobre 2014, 17.30 à 21.00

**Préparation :** Alain Pénelon (EFI) [alain.penelon@efi.int](mailto:alain.penelon@efi.int)

Les pays du Bassin du Congo ont perçu dès 2003, l'intérêt du plan d'action FLEGT de l'UE pour lutter contre l'exploitation illégale des forêts et le commerce y relatif. 5 pays du bloc forestier se sont alors engagés dans la négociation d'Accord de Partenariat Volontaire (APV) avec l'UE. 3 de ces pays ont signé et ratifié leur accord tandis que les 2 autres sont encore en négociation. Ces APV ont permis de construire un outil adéquat qui 1°) soutient les efforts de la politique de gestion durable des forêts nationales, 2°) en améliore la valorisation au profit du pays (taxes) et des populations environnantes (cahiers de charge) et enfin, 3°) promeut la transparence en se dotant d'un système de vérification de la légalité, d'un audit externe et aussi d'observation indépendante qui en crédibilise l'ensemble.

La mise en œuvre de ces APV fait cependant face à de nombreux défis de gouvernance, dont certains ont un impact direct sur les préoccupations liées aux changements climatiques :

- Le développement de la conversion forestière pour l'agriculture et *de facto*, la légalité du bois qui en est issu de même que les consultations idoines des populations,
- La superposition des usages de la forêt et les processus d'arbitrage, mais aussi
- Le développement d'activité forestière et minière non contrôlée,
- Le braconnage, le trafic de faune et
- etc.

Ce Marché donnera donc l'opportunité de présenter certains de ces défis et solutions envisagées à travers les informations des praticiens, puis d'en débattre afin d'ouvrir la réflexion sur les possibilités de concilier les intérêts de toutes les parties. Les préoccupations aux changements climatiques devraient permettre d'élargir les champs thématiques liés à la gouvernance forestière et mettre en exergue la pertinence de l'approche des APV.

**Format de la session :**

**Première partie : Présentation (1h00) et questions réponses (1h00)**

La présentation doit rester dans un créneau de **10 minutes maxi.**

1. La certification : modèle d'un système volontaire du secteur privé.  
« La gouvernance dans le modèle PEFC », Rémi SOURNIA, PEFC.

2. L'APV comme outil d'amélioration de la gouvernance forestière globale.  
« L'APV et l'autorisation FLEGT : Les défis de la gouvernance et toutes les réalisations cachées derrière... ». Alain PENELON, EFI.
3. Études de cas 1  
« Paysages durables et chaîne de valeur ». Pierre METHOT, Rainforest Alliance
4. Études de cas 2  
« FLEGT et évaluation du risque de corruption ». Lucain NYASSI, Transparency International
5. « La Superposition de l'utilisation des terres : au delà du croisement des données cartographiques numériques », Carlos DE WASSEIGE, OFAC/COMIFAC.

***Seconde partie : Questions réponses (1h00)***

***Troisième partie : Panel pour débat (1h30) :***

Les présentations ont exposé un large éventail des difficultés issues de la superposition des usages des terres mais en même, le développement quasi-parallèle de parades pour mieux gérer les ressources, protéger les détenteurs locaux de leurs droits coutumiers et renforcer la communication et la vigilance.

***Quelles leçons tirées pour rendre compatibles les besoins croissants de développement des pays avec une gestion durable des ressources qui apportent des réponses aux changements climatiques aux niveaux local, national et régional en Afrique Centrale ?***

***Participants :***

1. Honorable Sénateur Roland Joseph MATTA, Cameroun,
2. M. Denis KOULAGNA KOUTOU, SG MINFOF, Cameroun,
3. Mme Christine CONNOLLY, DFID, UK
4. M. Samuel NGUIFFO, CED, Cameroun,
5. M. Mathieu AUGER-SCHWARTZENBERG,
6. M. Jean-Dominique BESCOND, CIB-Olam, Congo
7. *Dr Landing MANE, OSFAC (excusé)*

**Chaque paneliste dispose de 2-3 minutes pour exposer des éléments de réponses à la question. Ensuite, le débat démarre par un échange entre panelistes puis s'ouvre à l'assistance.**